

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 15-07-2017, à Piriac/Mer

Rédacteur : Laurent Coquelet
Vérification : les participants à la réunion

Le 15 juillet 2017, les membres du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Go se sont réunis pendant le stage fédéral d'été à Piriac/Mer, de 13h45 à 18h00.

Merci au « Parc du Guibel », pour l'accueil de cette réunion.

Participants :

Collège A :

Chantal Gajdos, présidente
Arnaud Knippel, vice-président
Etienne Crubellier, trésorier
Laurent Coquelet, secrétaire
Clément Béni, secrétaire adjoint
Dominique Cornuéjols, administratrice
Fabien Lips, administrateur
Hui Fan, administrateur (de 15h à 16h30)

Collège B :

Augustin Avenel, président ligue du Centre (via internet)
Matthieu Delli-Zotti, président ligue Rhône-Alpes (de 16h à 18h)

Procurations :

Luc Ronayette, secrétaire adjoint	Procuration à Matthieu Delli-Zotti
Jean Allard, président ligue Méditerranée	Procuration à Laurent Coquelet
Jean-Pierre Lalo, président ligue Normandie	Procuration à Arnaud Knippel

Licenciés et acteurs de la FFG

Arnaud Zaltzman directeur du stage fédéral (de 15h à 16h)
Alain Cano, trésorier du stage fédéral (de 15h à 16h30)

La réunion débute à 13h45.

0. CONSTATATION DU QUORUM

Sur les 18 membres du Conseil d'Administration FFG, 11 sont présents ou représentés : le quorum de 1/3 est donc largement atteint.

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Chantal propose l'ordre du jour envoyé lors de la convocation :

0. Constatation du Quorum
1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du précédent compte-rendu
3. Premier bilan du stage fédéral
4. Rapport d'activité 2016
5. Assemblée générale EGF
6. Comptabilité / Licences 2017
7. Revue Française de Go
8. Documents, matériel et formation animation
9. Date prochain CA
10. Questions diverses

L'ordre des différents points sera cependant fonction des personnes présentes (pour les votes notamment).

Ordre du jour validé à l'unanimité des votants (11 voix).

2. APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE-RENDU

Vote du CR du CA 07/01/2017 : unanimité des votants (11 voix)

3. COMPTABILITE FFG

Le budget prévisionnel est globalement respecté : pas d'écart notable prévu à ce jour.

Luc Ronayette a établi un bilan provisoire des licences 2017 qui est assez proche du bilan 2016 avec toutefois quelques disparités selon les ligues (Voir Annexe A pour plus de détails). Selon Etienne Crubellier cela représente une rentrée financière d'environ 21260 €

4. PREMIER BILAN DU STAGE FEDERAL D'ETE (= CONGRES NATIONAL DE GO)

Profitant des différents intervenants présents, voici un certain nombre d'éléments « à chaud » :

Participation

La préparation des inscriptions en amont s'est bien déroulée, notamment grâce à Astrid Gaultier.

Arnaud Zaltzman précise que beaucoup d'inscriptions ont été tardives, pour atteindre environ 83 participants la première semaine, dont 66 joueurs au tournoi principal. La fréquentation de la 2^{ème} semaine suivante devrait être légèrement inférieure. Le tournoi du week-end regroupe 68 joueurs, dont de nombreux joueurs forts.

Matériel

Les pendules récupérées à l'ESAT ont remplacé les pendules abîmées des dernières années, et devraient suffire pour les prochaines années, le reste du matériel également.

Pédagogues

Fan Hui a été très peu disponible pour la préparation (travail avec Google) : Matthieu Delli-Zotti et Chantal Gajdos ont dû prendre le relais. Un peu trop de pédagogues ont été embauchés, fonction du nombre de stagiaires un peu en-deçà des prévisions. Le livret pédagogique a été établi en urgence par Tanguy Le Calvé : merci à lui !

Budget

Alain Cano précise que le premier bilan s'oriente vers l'équilibre, voire légèrement positif. De nombreux problèmes ont dû être gérés pour la gestion des pédagogues : dates, montants des salaires, difficultés de papiers administratifs, etc.

Stage 2018

François Mizessyn pourra accueillir le stage l'année prochaine, dans les mêmes conditions.

Les dates retenues sont du 7 au 21 juillet 2018.

Fan Hui sera probablement toujours peu disponible, et Matthieu Delli-Zotti propose de prendre le poste de directeur de la pédagogie.

Arnaud Zaltzman se proposera à nouveau au poste de directeur de stage.

L'ambiance entre les pédagogues est très bonne, et ils paraissent bien appréciés des stagiaires.

Fan précise qu'il est difficile de faire venir les joueurs professionnels, et que c'est un attrait important pour certains stagiaires : il sera proposé à Haohan Li de s'occuper des relations avec la Chine, et notamment de la venue des joueurs professionnels chinois au stage, mais pour d'autres actions potentielles également. (*information post-CA : il a accepté cette mission*)

5. MODIFICATIONS DE REGLEMENTS

Voir en Annexe B le document présentant les modifications proposées.

Championnat féminin : validé à l'unanimité (11 voix pour)

Agrément des compétitions : proposition 2 validée avec 10 voix pour, une abstention

Création de la commission d'appel : validée à l'unanimité (11 voix pour)

Un appel à candidature sera lancé d'ici le CA d'octobre, afin de valider les membres cette commission. Arnaud Knippel et Fabien Lips sont d'ores et déjà candidats.

6. RAPPORT D'ACTIVITES 2016 ET 2017

Chantal Gajdos précise que le rapport 2016 n'est pas encore finalisé, mais qu'il le sera pour le prochain CA. Celui pour 2017 est en cours de constitution.

7. MATERIEL

Le bureau FFG a recherché plusieurs solutions pour proposer aux ligues/clubs/animateurs des gobans 9*9 magnétiques et pierres associées, mais le coût est souvent un obstacle : souvent plus de 70€/pièce.

Laurent Coquelet propose la fabrication séparée du goban (à partir de plaque autocollante pour voitures, ce qui permettra d'obtenir la couleur que l'on souhaite et d'ajouter le logo FFG), et des aimants/badges autocollants pour les pierres : noirs

et blancs. Ces badges pourraient aussi être utilisés comme support de communication pour la FFG : assorties du logo FFG et/ou d'une image représentant le go (orientée pour les jeunes notamment), ils pourraient servir de goodies (badges ou magnés) et/ou être vendus aux clubs/joueurs.

Quelques aimants/badges sont montrées en exemple. La qualité est assez bonne, mais pas suffisante pour être directement validée : il est décidé de fabriquer un jeu complet pour pouvoir le tester avant d'en commander davantage. Si le résultat est concluant, une trentaine de jeux pourrait être achetée, pour revente aux clubs (environ 50€/pièce).

Le site de l'ESAT, qui stocke et gère l'envoi du matériel FFG pour les clubs/ligues, trouve que le matériel occupe beaucoup de place pour peu de matériel vendu : un tri devra être effectué, notamment sur les revues.

8. STAGES DE FORMATION A L'ANIMATION

Le dernier stage prévu en juin à Bordeaux n'a pas pu être effectué (difficulté de réunir les 2 formateurs, de dates, de salle, etc).

Fan Hui étant très peu disponible pour ces formations, Matthieu Delli-Zotti, qui a déjà formé des animateurs à Grenoble, propose de prendre intégralement le relai sur le sujet. Il propose de former non seulement des animateurs, mais également des référents, afin que ces référents puissent eux-mêmes effectuer des stages dans leur ligue.

Albert Fenech a également proposé d'être formateur pour ces stages. Il lui est plutôt proposé de reconduire son projet de séminaire pédagogique, en lien avec la ligue Ile-de-France, s'ils sont toujours partants.

Une longue discussion s'ensuit sur le contenu de cette formation, des différents objectifs et niveaux (animation, périscolaire, écoles), le budget alloué (aucun stage ne s'est déroulé cette année, le budget 2017 pourra être provisionné pour 2018 si besoin), etc. La FFG devrait pouvoir mettre en place une voire des sessions d'ici la fin de l'année 2017.

9. AUTRES SUJETS

Faute de temps, les autres sujets ne sont pas abordés.

La date du prochain CA devra notamment être fixée rapidement.

Ce compte-rendu fera l'objet d'une validation lors du prochain Conseil d'Administration FFG.

La séance est levée à 18h10.

ANNEXE A. Bilan provisoire des licenciés 2016 (au 9 juillet 2017)

Nombre de licences 2017 saisies dans la base FFG	1368
Dont nombre de licences à l'état "Validé"	1338
Dont nombre de licences à l'état "Expiré"	11
Dont nombre de licences à l'état "Partiellement validé"	3
Dont nombre de licences à l'état "En attente de validation"	5
Dont nombre de licences à l'état "Saisie en cours"	11

Catégories de licences

Nombre de licences adultes	1106
Dont nombre de licences loisir	164
Dont nombre de licences "première"	129
Dont nombre de licences étudiant	196
Dont nombre de licences chômeur	162

Nombre de licences jeunes	262
Dont nombre < 18 ans	32
Dont nombre < 16 ans	85
Dont nombre < 12 ans	145

Répartitions et évolutions par ligue

	2016	2017 (au 09/07)	Dont nombre licences jeunes	Evolutions 2017 / 2016
Ligue Rhône-Alpes	194	256	100	+ 32,0%
Ligue Ile de France	361	339	45	- 6,1%
Ligue de l'Ouest	251	184	21	- 26,7%
Ligue de Normandie	45	52	5	+ 15,6%
Ligue du Sud-Ouest	162	172	41	+ 6,2%
Ligue du Centre	102	94	8	- 7,8%
Ligue Méditerranée	163	174	33	+ 6,7%
Ligue de l'Est	66	72	8	+ 9,1%
Ligue du Grand Nord	42	25	1	- 40,5%
TOTAUX	1386	1368	262	- 1,3 %

Commentaires du rédacteur¹ (qui n'engage que lui) :

- La forte augmentation du nombre de prises de licences en Rhône-Alpes est principalement due à l'augmentation des licences jeunes < 12 ans (qui représentent 70 % des licences jeunes de Rhône-Alpes). Ceci est sans aucun doute en lien avec l'organisation de l'EYGC 2017 et l'embauche de Mathieu Delli-Zotti en tant que pédagogue par le club de Grenoble.
- La forte diminution du nombre de prises de licences en ligue de l'Ouest a sans doute des raisons qui mériteraient d'être analysées.
- La forte diminution du nombre de licences en ligue Grand Nord est en raison de la déshérence de cette ligue depuis maintenant presque 3 ans (le président fantôme n'est même pas licencié en 2017 bien qu'il ait été relancé à plusieurs reprises sur ce sujet par le bureau FFG)

¹ Luc Ronayette

ANNEXE B. Propositions de modification de règlement

1.1 REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE FEMININ

Nous proposons au vote l'adoption d'un nouveau règlement afin de relancer le championnat de France féminin (point 7 à ajouter au règlement des compétitions).

VII. Règlement du championnat de France féminin ou Open de France féminin

1 Objectif

Le but de ce championnat est la sélection de notre représentante officielle au championnat d'Europe féminin (European Women's Go Championship) ainsi que la promotion du go auprès du public féminin.

La gagnante de ce championnat recevra le titre de championne de France open.

2 Joueuses qualifiées

Peuvent participer à ce championnat toutes les joueuses, françaises ou résidentes en France, licenciées de l'année en cours.

3 Déroulement recommandé

La règle à appliquer est la règle française.

Il est conseillé aux organisateurs de nommer un arbitre avant le début de la compétition. Cet arbitre aura en charge de régler tout problème non prévu par le présent règlement.

Cette compétition se déroule de la manière suivante :

- Toutes les parties se jouent à égalité.
- Au moins 1h par joueuse, et un byo-yomi de 5 minutes pour 15 coups.
- 7,5 points de komi.
- Système Suisse en n rondes (de préférence n+1 rondes pour 2ⁿ joueuses).

Si le nombre de joueuses est insuffisant (moins de six), on organisera un round-robin (toutes les joueuses se rencontrent).

4 Subvention pour l'EWGC

Pour pouvoir être qualifié pour les compétitions internationales, il faut être de nationalité française.

La première française au classement du championnat est automatiquement éligible à la subvention fédérale prévue pour la participation de notre représentante au championnat d'Europe féminin.

En cas de désistement, on appellera la française suivante au classement et ainsi de suite.

1.2 MODIFICATION DE L'AGREMENT DES COMPETITIONS

Notre règlement manque de précision concernant l'usage par les organisateurs de l'échelle FFG ou de l'échelle EGF comme base pour l'inscription des joueurs en tournoi.

Nous proposons de rajouter un préambule au point 2 de l'agrément :

<http://ffg.jeudego.org/informations/competitions/agrement.php#Paragraphe2>

Ci-dessous trois propositions (la formulation pourra être affinée lors du CA).

1.2.1 proposition 1

« Les inscriptions aux tournois agréés FFG doivent se baser sur l'échelle de niveau FFG. Exceptionnellement lors des compétitions internationales, on pourra utiliser l'échelle de niveau EGF après accord du responsable compétition fédéral. »

1.2.2 proposition 2

« Les inscriptions aux tournois agréés FFG doivent se baser sur l'échelle de niveau FFG. L'inscription basée sur l'échelle EGF est toutefois acceptée pour les compétitions à portée internationale. »

1.2.3 proposition 3

« Les inscriptions aux tournois agréés FFG doivent se baser sur l'échelle de niveau FFG ou EGF. »

1.3. COMMISSION D'APPEL

A défaut d'une commission de discipline et d'appel constituée et d'un règlement correspondant, il nous faudrait toutefois définir à minima les conditions d'appel des décisions d'arbitrage.